



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère
Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau de la Vie Démocratique / Elections
Tél.: 04 76 60 32 93 / 34 69
Courriel : pref-elections-politiques@isere.gouv.fr

Grenoble, **13 JUIN 2019**

ARRÊTÉ N° 38-2019-06-13-028
fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote
dans la commune de Montbonnot-Saint-Martin

LE PRÉFET DE L'ISÈRE,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;
VU la circulaire ministérielle NOR : INTA1637796J du 17 janvier 2017, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;
VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;
CONSIDÉRANT la proposition de la commune de Montbonnot-Saint-Martin ;

ARRÊTE

Article 1^{er} - Le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Montbonnot-Saint-Martin sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

Article 2 - Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Montbonnot-Saint-Martin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet

Pour le Préfet, par délégation
Le Secrétaire Général

Philippe PORTAL

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote
<p>Bureau de vote n°1 : (CENTRALISATEUR) Mairie Salle du Conseil Municipal</p>	<p>ALLÉE DE PONT CROISSANT ALLÉE DES CERISIERS ALLÉE DES LAURIERS CHEMIN DE SAVARDIN CHEMIN DES ARMANDIÈRES CHEMIN DES ARRIOTS CHEMIN DES AVETTES CHEMIN DES CERISIERS CHEMIN DES OISEAUX CHEMIN DU GAMOND IMPASSE DES ARMANDIÈRES IMPASSE DES ARRIOTS IMPASSE DES CÈDRES LOTISSEMENT DES AVETTES LOTISSEMENT PONT CROISSANT ROUTE DES RIEUX RUE GÉNÉRAL DE GAULLE IMPAIR DU N°3 À 1211</p>
<p>Bureau de vote n°2 : Mairie Salle de Réception</p>	<p>ALLÉE DU PARC DE MIRIBEL AVENUE DE L'EUROPE IMPAIR DU N°1301 AU 1375 CHEMIN DE LA CROIX VERTE IMPAIR CHEMIN DE LA LAURELLE PAIR DU N°870 À 920 CHEMIN DE LA SOUCHIÈRE CLOS DE MARVOISIE IMPASSE DE LA SOUCHIÈRE LE PRÉ THIBAUD LOTISSEMENT EDEN LOTISSEMENT LE HAMEAU FLEURI LOTISSEMENT PLEIN SOLEIL LOTISSEMENT PRÉ MORARD PLACE MICHEL GEINDRE PLACETTE DES REMPARTS RÉSIDENCE LOUIS MÉMAIN ROUTE DE LA DOUX PAIR DU N°2 AU 548 IMPAIR N°1 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE PAIR DU N°210 À 1106 RUE JEAN MONNET</p>
<p>Bureau de vote n°3 : Salle Omnisports - Gymnase du Pré de l'Eau 130 Allée du Pré de l'Eau</p>	<p>ALLÉE DES MARTAGONS ALLÉE DES MILLEPERTUIS ALLÉE ROGER FRISON ROCHE CHEMIN DE CHANTEBOUT IMPAIR CHEMIN DE CHAPICOLLE PAIR DU N°136 À 210 CHEMIN DE L'ENFER PAIR ET IMPAIR DU N°0 À 55 PUIS DU N° 233 AU 243 CHEMIN DE TARTAIX CHEMIN DES CLAVERINS CHEMIN DU MOULIN (PAIR) DOMAINE DU TARTAIX IMPASSE DES PAPILLONS LE MAS DE FAVEYRIE LOTISSEMENT CHAMOUX LOTISSEMENT LES SOURCES ROUTE DE LA DOUX IMPAIR DU N°127 À 817 ROUTE DES SEMAISES IMPAIR DU N°515 À 787 +911 RUE DE L'AIGUILLE RUE GÉNÉRAL DE GAULLE PAIR N°1666,1722,1740</p>

<p>Bureau de vote n°4 : Salle Omnisports - Gymnase du Pré de l'Eau 130 Allée du Pré de l'Eau</p>	<p>ALLÉE DE LA NOYERAIE ALLÉE DE PRÉ MAYEN ALLÉE GALILÉE ALLÉE SAINT EXUPÉRY AVENUE DE L'EUROPE DU N°1 AU 1299 AVENUE JEAN KUNTZMANN CHEMIN DE CHANTEBOUT (PAIR) CHEMIN DE LA CROIX VERTE (PAIR) CHEMIN DE LA LAURELLE PAIR DU N° 110 AU 640 CHEMIN DE LATY CHEMIN DE L'ETOILE CHEMIN DES AUBIERS CHEMIN DES CANTINES CHEMIN DES CHARTREUX DOMAINE DE BOIS SAINT MARTIN ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR HAMEAU DE LA CROIX VERTE LA CHAVANNE LA FERME DU PONT LOTISSEMENT CHAMP CARRÉ 1 LOTISSEMENT CHAMP CARRÉ 2 LOTISSEMENT LES EFFARONS LOTISSEMENT LES ETOILES LOTISSEMENT PRÉ ST MARTIN RÉSIDENCE CHAMP CARRÉ ROUTE DE LA DOUX PAIR ET IMPAIR DU N°895 À 1800 ROUTE DES SEMAISES IMPAIR 41 À 207 RUE ARISTIDE BERGÈS RUE BLAISE PASCAL RUE LAVOISIER RUE LOUIS NEEL RUE RENÉ THOM RUE VAUCANSON</p>
<p>Bureau de vote n°5 : Salle Omnisports - Gymnase du Pré de l'Eau 130 Allée du Pré de l'Eau</p>	<p>ALLÉE DE LA DENT DE CROLLES ALLÉE DU JAYET ALLÉE DU PRÉ DE L'EAU ALLÉE FANTIN LATOUR ALLÉE JEAN ACHARD ALLÉE JULES FLANDRIN ALLÉE LIONEL TERRAY CHEMIN DE CHAPICOLLE IMPAIR DU N°29 À 235 CHEMIN DE L'ENFER PAIR ET IMPAIR DU N°250 AU 254 CHEMIN DU MOULIN (IMPAIR) CLOS DE CHAPICOLLE DOMAINE DU SAINT EYNARD ROUTE DE DOMÈNE ROUTE DES SEMAISES PAIR 2 À 1200 ROUTE DU BOIS FRANÇAIS RUE GÉNÉRAL DE GAULLE N°2190</p>

